

Le conservatoire

Convaincu de la nécessité de rendre accessible un service public de formation artistique de qualité, le Conservatoire d'Aurillac, agréé par le Ministère de la Culture, offre en cohérence avec le schéma national d'orientation pédagogique, une grande diversité esthétique et se décline aujourd'hui en deux domaines : Musique et Danse,

Au-delà des savoir-faire techniques et artistiques dispensés par la trentaine d'enseignants qui compose l'équipe pédagogique, le conservatoire a vocation à accompagner les élèves sur le chemin de l'autonomie. Des classes d'éveil à l'orientation professionnelle, tous les élèves sont considérés comme des artistes en formation.

Intégrer le conservatoire permet à chacun de vivre une expérience artistique individuelle ou collective avec en finalité, la possibilité de partager l'expérience de la scène lors des différentes manifestations programmées dans la saison artistique du conservatoire.

LES ÉVEILS



Le conservatoire musique et danse d'Aurillac propose dès l'âge de 5 ans un **parcours d'éveil**, établi sur deux ans, ayant pour principal objectif de préparer au mieux les enfants à être musicien et/ou danseur, et de découvrir l'école dans sa diversité d'enseignements.

En liant le mouvement au son et le son au mouvement, en travaillant sur l'exploration de l'espace et du temps, sur la reconnaissance et l'expérimentation ludique d'éléments gestuels, rythmiques et mélodiques simples, cet apprentissage développe aussi l'écoute de soi et du groupe.

À l'issue de ces années d'éveil, les enfants peuvent intégrer la discipline de leur choix : musique et/ou danse.





*Durée et fréquence :
1h hebdomadaire
en cours collectif*



*Durée et fréquence :
1h hebdomadaire en cours
collectif + 1 atelier 0h30 de
découverte des instruments
et de la danse en petit
groupe*



La danse



Ouvert à tous, le département danse du conservatoire offre la possibilité de suivre un enseignement chorégraphique complet de l'initiation au certificat d'études chorégraphiques dans deux disciplines : **danse classique** et **danse contemporaine**.



Des cours d'initiation constituent un tronc commun aux 2 disciplines (classique et contemporain)



l'élève peut intégrer un cursus danse avec au choix : une discipline unique (classique ou contemporain), une discipline dominante (2 cours de cette discipline et 1 cours de l'autre discipline) ou un cursus complet (2 cours de chaque discipline). L'enseignement chorégraphique est complété par une formation aux théories de la danse avec un cours de culture chorégraphique et musicale.



Enfin, un parcours adulte est également proposé (débutant à confirmé) à travers 3 ateliers :
atelier danse classique
atelier danse contemporaine
barre à terre

MUSIQUE ~ La voix

Vous aimez chanter, le conservatoire musique et danse d'Aurillac vous propose différents dispositifs :



organisé en 3 cycles et comprenant un cours de chant individuel, un cours de formation musicale et une pratique collective (dès 7 ans)



comprenant un cours de chant choral, un atelier de technique vocale, un atelier de formation musicale et un atelier "polyphonie" (de 8 à 14 ans)



en direction des enfants et adolescents souhaitant juste pratiquer le chant choral

PRATIQUES
COLLECTIVES
ADULTES

*Un atelier de pratiques collectives adultes
(chant et/ou instrument)*

LE
CHŒUR DU
CONSERVATOIRE

*aussi appelé « **Ensemble Vocal d'Aurillac** »
à destination des adultes ayant déjà une
expérience chorale*



LA MUSIQUE ~ Les instruments

Plusieurs instruments sont enseignés en cours individuels ou pédagogie de groupe. A ce titre, différents cursus sont proposés :



CURSUS COMPLET

un cursus complet comprenant un cours instrumental, un cours de formation musicale et une pratique collective



CURSUS ALLÉGÉ

comprenant un cours instrumental, un cours de formation musicale et une pratique collective



MUSIQUES ACTUELLES

un cursus musiques actuelles amplifiées organisé en cours collectifs



Ce dispositif est accessible aux enfants dès l'âge de 7 ans et aux adultes en fonctions des places disponibles.

Cordes : violon, alto, violoncelle et contrebasse

Vents (bois) : flûte traversière, flûte à bec, clarinette, hautbois et saxophone

Vents (cuivre) : trompette, cor et tuba

Instruments polyphoniques : piano, guitare, percussions et accordéon chromatique

Musiques actuelles : batterie, basse, clavier et guitare amplifiée



LA MUSIQUE ~ Les pratiques col

PUBLICS ENFANTS ET ADULTES :

Au cœur de l'enseignement, et possible dès le plus jeune âge, la pratique collective permet de faire le lien entre tous les apprentissages reçus par l'élève. Elle permet à l'élève de développer son écoute, son autonomie et de découvrir le répertoire. Elle permet à l'élève de s'épanouir et d'y enrichir son



parcours et participe également au développement de sa motivation et à la construction de sa personnalité. Aussi, jouer à plusieurs implique des règles communes relatives à une vie de groupe, prenant en compte la notion de respect et d'écoute de l'autre, tout en permettant à chacun de partager sa passion à travers de multiples expériences

lectives

Elle se décline sous différentes formes : chorale « jeunes », chœur d'enfants (à partir de 9 ans), ensemble vocal adulte, ensembles de classes (guitare, saxophone, accordéon, percussions, violoncelle...), musique de chambre, orchestres à cordes (1er et 2ème cycle), harmonies (cadet et junior),



orchestres 3ème cycle (symphonique et harmonie), ensemble d'adultes, groupes de musiques actuelles amplifiées, batucada et percussions urbaines.



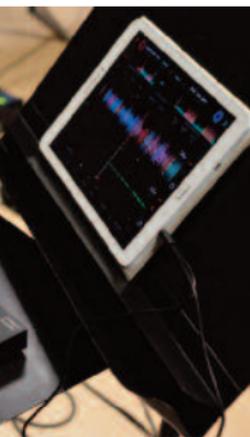
MUSIQUES ACTUELLES

Accessible aux enfants dès l'âge de 7 ans avec un atelier d'initiation aux musiques actuelles, aux adolescents et aux adultes (débutants ou confirmés), la formation s'organise principalement autour de la création qui est un des fondamentaux de ces musiques : je commence par « faire » !

A travers la guitare électrique, la basse, le clavier ou la batterie, les professeurs accompagnent l'élève dans la construction de sa propre créativité et de son identité musicale.



Au programme : des ateliers collectifs (avec possibilité de temps individualisés), des modules permettant de découvrir l'univers des musiques actuelles amplifiées (MAO, improvisation, prise de son, backline, culture musicale, ear training, covers ...) et une pratique de groupe (du trio à la grande formation dans des styles variés).



HORS LES MURS

Les activités du conservatoire ont vocation à encourager tous les publics à franchir le seuil de l'établissement, parfois perçu à tort comme élitiste.

L'objectif est également de proposer un enseignement de proximité à l'ensemble des enfants scolarisés sur la collectivité.





C'est pourquoi, plusieurs dispositifs et partenariats sont mis en place de la petite enfance aux lycéens :

Ateliers musicaux en crèche, interventions en milieu scolaire et en direction des 1 600 enfants de la ville, classe à aménagement d'horaires à l'école des Alouettes, l'« orchestre à l'école » de Tivoli, les classes à horaires aménagés en musique (collège Jules Ferry) et en danse (collège Jeanne de La Treilhe) et l'option facultative « Art danse » proposée avec les lycées Émile Duclaux et Monnet-Mermoz d'Aurillac.

Saison artistique

Tout en étant l'occasion de rencontrer le public et de valoriser le travail des élèves et des professeurs, la scène fait partie intégrante de la formation artistique.

C'est pourquoi, le conservatoire met en place une saison artistique déclinée sous plusieurs formes : scènes ouvertes, graines d'artistes, concerts scolaires, concerts de classes et/ou de professeurs, la Sainte-Cécile, concert du Nouvel An, Regards croisés, la Nuit des conservatoires, le festival des musiques actuelles, le rendez-vous danse, la fête de la musique, les portes ouvertes...

Soucieux de faire valoir son rayonnement, le conservatoire musique et danse d'Aurillac propose ces actions publiques dans différents lieux de diffusion : auditorium Maurice Ravel et Musée d'art et d'archéologie du Centre Pierre Mendès France, Les écuries, Théâtre municipal mais également dans les EHPAD ou les centres sociaux de la ville.